

45^e session de

**L'ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE
L'ÉTRANGER**

12 – 16 octobre 2026

Compte-rendu de session

Constitution du bureau de l'AFE et des commissions

Baptiste Heintz

Président

Radia RAHL

Vice-présidente

Christophe LEJEUNE

Vice-président

Gaëlle LECOMTE

Présidente de la commission des affaires sociales, de la jeunesse, de la protection des personnes, de l'emploi et du monde combattant

Vincent LIEGEY

Président de la commission de l'enseignement, de la formation et des affaires culturelles

Pierre LAVEANT

Président de la commission de la sécurité et de l'urgence écologique

Lucas LAMAH

Commission des lois, des règlements, des affaires consulaires et des droits des minorités

Daphna POZNANSKI

Commission des finances, du budget et de la fiscalité

Didier LESPINAS

Commission du commerce extérieur, des partenariats internationaux, de la francophonie et des médias

Ouverture de la session

La session s'est ouverte par une intervention du secrétaire général de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), suivie de celle de la doyenne de l'AFE, qui a rappelé une conviction essentielle : « Nos différences sont nos forces. »

- **Ouverture par Éléonore Caroit, ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger**

La ministre a ensuite abordé ses principales priorités concernant les Français établis hors de France :

- └ La **sécurité** de nos ressortissants dans un contexte international tendu ;
- └ Le **rayonnement** de la France sur la scène internationale ;
- └ La **participation démocratique** des Français de l'étranger. À l'approche de l'élection présidentielle prévue le 18 avril prochain, la ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la participation démocratique des Français établis hors de France. Alors que 1,8 million de Français sont inscrits au Registre, leur nombre réel à l'étranger est nettement supérieur. Il est donc essentiel d'encourager davantage de Français à s'inscrire. Cette démarche permettrait à la fois de mieux dimensionner les moyens humains des ambassades et des consulats et de garantir une meilleure représentation des Français de l'étranger dans la vie démocratique nationale.
- └ L'**avenir du réseau d'enseignement français à l'étranger**. La ministre a rappelé les dimensions exceptionnelles de ce réseau, qui compte 640 établissements, accueille 400 000 élèves et est présent dans 138 pays.
- └ **Les mesures législatives et réglementaires les concernant**. La ministre a confirmé que le projet de loi spécifiquement consacré aux Français de l'étranger ne serait pas présenté par le gouvernement, sa priorité étant actuellement de faire adopter le budget. Les dispositions envisagées en faveur des Français établis hors de France devront donc être intégrées à d'autres textes législatifs ou mises en œuvre par voie réglementaire. Plusieurs exemples ont été évoqués : la mise en place de dispositifs de type « Maisons du handicap » pour les Français de l'étranger ; la reconnaissance des permis de conduire, sur laquelle des travaux sont en cours.

Intervention de François Penguilly, directeur adjoint de la DFAE

Pour la cinquième année consécutive, le nombre de Français inscrits au registre a augmenté pour atteindre **1 791 837 personnes au 30 septembre 2026**, soit plus de 120 000 de plus par rapport à 2025.

Les postes ont délivré **361 457 titres d'identités et de voyage** depuis le début de l'année 2026. Le délai moyen de prise de rendez-vous est passé de 16 à 11 jours alors que le délai moyen de délivrance de titre était de 25 jours en 2025. Plus de **430 tournées consulaires** ont été organisées depuis le début de l'année.

Pour faire face à cette activité, les moyens humains du réseau ont été renforcés en bénéficiant de **50 créations nettes d'emploi entre 2023 et 2025**. En 2026, les effectifs consulaires ont été préservés dans un contexte budgétaire contraint ; **23 nouveaux postes de travail ont été ouverts** par redéploiement dans les postes identifiés comme prioritaires.

Le réseau consulaire compte aujourd'hui 208 postes consulaires. Il a évolué avec l'ouverture d'un consulat général à Nuuk, la fermeture de Karachi et la transformation de la section consulaire de Yaoundé en consulat général.

La **cellule d'excellence consulaire**, créée en septembre 2025, a effectué des missions de conseil dans 14 postes (Montréal, Madrid et Dakar en 2025 ; Tel-Aviv, Washington, New-York, Tunis, Athènes, Berlin, Francfort, Munich, Rome, Milan, Antananarivo en 2026 ; des missions sont prévues prochainement à Oslo, Los Angeles et San Francisco).

Sur les moyens budgétaires prévus en 2027, lors de son audition devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale le 6 octobre 2026, le ministre Jean-Noël Barrot a présenté le service public aux Français de l'étranger comme la première mission du ministère. Le PLF 2027 prévoit ainsi pour le programme 151 « Français de l'étranger et affaires consulaires » **166,7 millions d'euros, soit une hausse de 13 millions d'euros par rapport à 2026**. Cette hausse s'explique notamment par **l'organisation de l'élection présidentielle** dont le coût sera désormais intégralement porté par le MEAE alors qu'il était jusqu'ici partagé avec le ministère de l'Intérieur.

Dans un contexte budgétaire contraint, les priorités sont préservées. **Les crédits consacrés aux aides sociales sont maintenus à 19,6 millions d'euros et ceux pour l'aide à la scolarité à 106,15 millions d'euros. Ceux dédiés au chantier de modernisation de l'action consulaire subissent une légère baisse.**

Les élections des conseillers des Français de l'étranger ont concerné près de 1,7 million d'électeurs, appelés à désigner 433 conseillers des Français de l'étranger et 77 délégués consulaires dans 130 circonscriptions à travers le monde. Elles ont vu pour la première fois le déploiement de la nouvelle solution de vote par internet, plus fiable et plus sûre, permettant notamment l'authentification par l'identification numérique certifiée « France Identité ».

Ce scrutin a confirmé l'adoption massive du vote par internet avec **85,35% des votants qui ont choisi le vote en ligne**, dont 4811 se sont identifiés via l'identité numérique certifiée. Au regard de l'ampleur du scrutin, le contentieux est resté relativement limité avec 13 recours porté devant le Conseil d'Etat qui sont en cours d'examen.

Les 27 et 28 juin, les conseillers des Français de l'étranger ont à leur tour désigné en leur sein dans 15 circonscriptions les 90 membres de l'AFE. 53 listes s'étaient présentées, une de plus qu'en 2021. Le 27 septembre, l'élection sénatoriale a renouvelé six des douze sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France. Ce scrutin a mobilisé un collège de 533 grands électeurs, appelés à se prononcer entre 12 listes. 136 grands électeurs ont voté à l'urne à Paris, 287 ont voté par anticipation le 19 septembre auprès de l'ambassadeur ou du chef de poste consulaire et 109 ont voté par procuration. Une seule abstention est à décompter sur 533 électeurs.

Pour l'élection présidentielle, la DFAE a obtenu la **dématérialisation de la propagande électorale des candidats** qui sera mise à disposition des électeurs sur le site du ministère ainsi que la **fin de l'envoi des bulletins aux électeurs par voie postale**. Le PLF 2027 inclut la suppression du vote par correspondance pour les élections législatives.

La sécurisation du vote par internet est une priorité. C'est tout l'enjeu de la stratégie de modernisation administrative de la DFAE incarnée par le déploiement de l'identité numérique certifiée. Pour répondre à ce défi, **la certification de l'identité numérique en consulat a été officiellement ouverte en mai 2025. Depuis, ce sont plus de 45 000 usagers qui ont effectué cette démarche** à l'étranger auprès des consulats. L'identité numérique permet notamment d'éviter les difficultés récurrentes de réception des SMS à l'étranger.

Un nouveau parcours simplifié dédié aux Français de l'étranger a été développé par l'ANTS pour faciliter la certification de l'identité numérique à l'étranger. Déployé depuis juin 2026, ce parcours permet désormais de créer et de faire certifier son identité numérique en une seule étape au consulat sans avoir besoin d'un accès préalable à France Connect. Il était également possible de renouveler sa carte d'identité de manière anticipée pour pouvoir bénéficier d'une identité numérique grâce à la pré-demande en ligne. Cette identité numérique permet d'avoir accès depuis l'étranger à plus de 1500 services et démarches en ligne.

Le déploiement du service de réponse téléphonique « France Consulaire » constitue également une réussite exemplaire. Ce dispositif a atteint son objectif de couverture mondiale en décembre 2025 et englobe désormais l'ensemble des Français inscrits au registre. Au 30 septembre 2026, **France Consulaire a traité près de 1,7 million d'appel** depuis sa création en traitant plus de 3 000 appels par jour. En 2025, il affichait un **taux de décrochés de 96%** sur l'ensemble de l'année et un **taux de satisfaction de 90%** de la part des usagers. La priorité à venir est d'assurer le maintien dans la durée de cette qualité de service alors que le déploiement mondial est désormais atteint.

Le registre d'état-civil électronique, lancé en 2021, rentre dans une phase décisive. Plus de **4 millions de copies et d'extraits d'acte ont déjà été délivrés de manière électronique** avec un **taux d'adhésion des usagers de 96%**. Le **délai d'obtention d'un acte est désormais d'environ 48 heures contre 15 à 30 jours auparavant** à l'étranger.

Les premiers modules de registre électronique seront déployés dans 6 postes pilotes d'ici la fin de l'année (Guatemala, Islande, Lettonie, Slovaquie, Slovénie et Vanuatu) en vue d'une mise en œuvre progressive tout au long de l'année 2027. A terme, les Français de l'étranger pourront demander la transcription d'un acte sans se déplacer au consulat et ce projet permet de réaliser des économies. Ce sont déjà 1,5 million d'euros d'économies par an en coût évité d'affranchissement des extraits et copies d'acte.

Un autre chantier important de simplification concerne le **renouvellement des passeports à distance**. Cette expérimentation, qui vise à faciliter les démarches, se poursuit avec succès au Canada et au Portugal et s'est étendu depuis décembre 2025 à l'Espagne et l'Australie. Ce sont déjà **plus de 3 000 passeports** qui ont été délivrés grâce à cette procédure depuis le lancement de la première phase d'expérimentation, le 1^{er} mars 2025. L'objectif est de réussir la deuxième phase d'expérimentation afin d'étendre le dispositif à l'ensemble des pays où l'envoi postal sécurisé des passeports est possible. Dans cette perspective, cette expérimentation fera l'objet d'une nouvelle évaluation d'ici la fin de l'année 2027.

En parallèle avec cette expérimentation, la DFAE travaille à une refonte globale du registre des Français établis hors de France qui occupe une place centrale dans l'architecture des applications consulaires. D'autres simplifications mises en œuvre rencontrent un grand succès. S'agissant du **paiement des droits de chancellerie par timbre électronique, 64,6% des demandes de passeport** sont payés de cette manière depuis le début de l'année. Pour la CNI, le **taux de recours au timbre électronique est de 59,9%, soit 9 000 paiements par timbre** sur un peu plus de 15 000 demandes. Depuis la **généralisation de la pré-demande de titre en ligne** le 16 février 2026, **plus de 88 000 pré-demandes** ont déjà été réalisées sur la plateforme, soit une demande sur quatre.

Le soutien aux Français de l'étranger prend également la forme d'un dispositif d'aides sociales sans équivalent chez les partenaires comme l'a souligné la Cour des comptes dans son rapport de 2024 sur les services consulaires rendus aux Français de l'étranger. **En 2026, ce sont 14,33 millions d'euros d'aides sociales directes qui ont été attribuées à 4 081 allocataires** après avis des conseils consulaires et de la commission permanente pour la protection sociale. Grâce à une nouvelle méthode de calcul plus objective, fondée sur un minimum social versé en France, le RSA ajusté d'un IPPA, **88 taux de base ont pu être réévalués** à hauteur de +5,6% en moyenne sans aucune baisse. **Depuis 2027, il est prévu de porter les aides sociales à 15,36 millions d'euros** afin de poursuivre la revalorisation des taux de base dans le cadre de cette nouvelle méthode de calcul et de mieux accompagner les compatriotes âgés en perte d'autonomie, ce qui était l'un des objectifs des Assises de la protection sociale des Français de l'étranger.

Concernant l'accompagnement des Français en situation de handicap, en 2026 1 829 Français établis hors de France (1 024 adultes et 805 enfants) ont bénéficié d'une allocation pour un coût de 6,9 millions d'euros. A ce sujet, la DFAE poursuit son travail avec la CNSA pour harmoniser les pratiques des MDPH vis-à-vis des Français de l'étranger, notamment à travers un webinaire co-animé en mai 2026.

En 2026, **dans le cadre des OLES, 90 associations ont été soutenues à hauteur de 1,3 million d'euros et l'enveloppe de 1,4 million d'euros est maintenue pour 2027.** Face au vieillissement de la communauté française à l'étranger, les postes consulaires ont reçu instruction d'identifier des structures d'accueil susceptibles d'être soutenues afin de nouer des partenariats durables sur le terrain.

S'agissant des bourses scolaires, l'enveloppe de 103,65 millions d'euros est maintenue pour 2027. Elle doit permettre de couvrir les besoins malgré la hausse des frais de scolarité liée à la réforme du modèle économique de l'AEFE. Avec son nouveau directeur général, Alexandre Morois, un travail de réforme est engagé en vue de simplifier la procédure d'attribution des bourses et d'en accélérer le calendrier de sorte à répondre aux besoins de visibilité et de prévisibilité des familles.

Dans le cadre de l'école inclusive, **la dotation consacrée à l'accompagnement des élèves en situation de handicap est également maintenue à hauteur de 2,5 millions d'euros** au bénéfice de 474 élèves.

Concernant les rapatriements sanitaires ou pour indigence, **l'Etat a procédé par avance de frais au rapatriement de 117 compatriotes en grande difficulté** (78 l'ont été depuis le début de l'année 2026). Ces décisions demeurent exceptionnelles et de dernier recours.

Le STAFE a connu, quant à lui, une réforme importante avec la déconcentration de l'instruction des demandes au niveau local. **Le taux de rejet est passé de 25% à 7%, la consommation de l'enveloppe de 91 à 99,7% et le nombre d'association primo-demandeuse de 91 à 124.** En accord avec la commission nationale consultative du STAFE, le montant maximum de subvention a été abaissé à 10 000€ par projet afin de financer un plus grand nombre de projets portés par des associations de toute taille. Les priorités de la campagne pour 2027 porteront sur la lutte contre les violences faites aux femmes, l'inclusion des personnes vulnérables et l'accompagnement à l'usage du numérique.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) reste une priorité de la diplomatie féministe portée par le ministère. Cette approche repose une action consulaire renforcée autour de trois axes prioritaires : accompagner les victimes, améliorer l'accès à l'information et consolider les partenariats. **En 2025, plus de 300 référents formés dans les ambassades et consulats ont ainsi suivi 230 situations de détresse, un chiffre en hausse de 24%.**

Concernant les Français détenus, 2 259 situations de privation de liberté ont fait l'objet d'un suivi en 2025.

Point sur les élections à venir et les bureaux de vote électroniques

- **Election présidentielle**

Qui peut parrainer ?

- └ Les conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger
- └ Les présidents des conseils consulaires

Quand parrainer ?

- └ Dès la publication du décret de convocation des élections
- └ Jusqu'au 12 mars 2027

Une communication spécifique sera adressée à l'ensemble des électeurs en début d'année 2027.

- **Bureau de vote électronique (BVE)**

Test grandeur nature de la solution de vote par internet :

- └ Scrutin fictif à deux tours : 20-23 novembre 2026 (1^{er} tour) & 26-27 novembre 2026 (2^e tour)
- └ 2 modes d'authentification : identité numérique certifiée / mot de passe et identifiant
- └ + 13.000 électeurs volontaires (+ 4.000 détenteurs de l'identité numérique certifiée)

Plan de travail des commissions

La session s'est terminée par la présentation de la feuille de route de chaque commission.